Image not found or type unknown

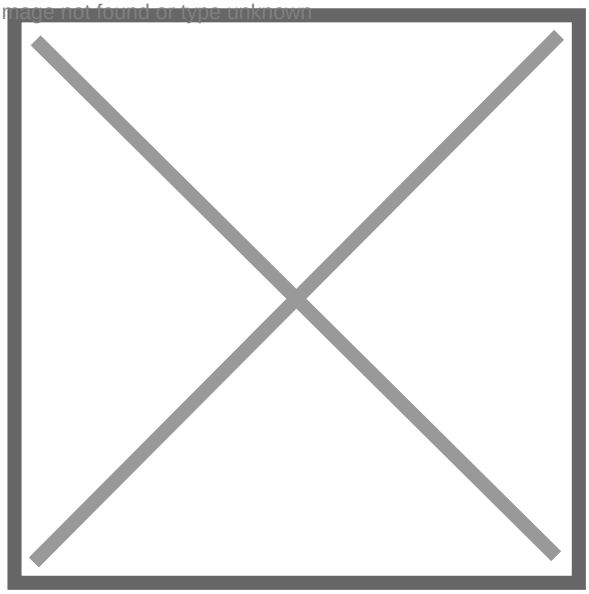

Régularisation après oqtf ???

Par **yasmine70**, le **21/05/2014** à **15:57**

bonjour,
mon compagnon est entré irrégulièrement en France en 2011, après il a demandé un titre de séjour qui lui a été refusé il a eu une oqtf la même année(il n'est pas reparti).
Nous sommes ensemble depuis début 2012 et déclaré ensemble depuis 2013 et nous venons d'avoir un bébé, nous avons donc déposé une première demande pour parent d enfant français il y a deux mois et demi mais toujours pas de récépissé et la personne de la préfecture nous a dit récemment que cela était compliqué et difficile du fait de l'oqtf
pensez vous que la carte de séjour va lui être refusée?

Merci de me répondre

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés